

LES « 33^{èmes} BOUCLES ZUYDCOOTOISES » CAP SUR LA FORME

Nous, Florence VANHILLE, Maire de Zuydcoote,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4,

Vu le Code de la Route, L411-1 à 411-7,

Vu la demande formulée par l'Association "Cap sur la Forme" afin d'organiser les 33èmes Boucles Zuydcootoises le samedi 3 juin 2023,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité tout en facilitant le bon déroulement de cette épreuve.

ARRETONS

- Article 1 :** La circulation sur la voie verte sera interdite le samedi 3 juin 2023 au passage de la course.
- Article 2 :** L'accès au camping de l'Estran sera interdit pendant la course.
- Article 3 :** La circulation sera perturbée pendant la course et sera régulée par les cibistes positionnés à l'angle du chemin des Dunes et du Boulevard Vancauwenberghe et à l'angle du Boulevard Vancauwenberghe et de l'allée du Docteur Jeanne Nigoul.
- Article 4 :** Le stationnement sera interdit du vendredi 02 juin 2023 dès 18 heures au samedi 3 juin 2023 à 20 heures sur toutes les voies :
- Rue des Dunes (du passage à niveau à la rue de Valenciennes)
 - Voie communale, voie verte
 - Allée du Docteur Jeanne Nigoul
 - Rue du Sémaphore (parking de l'Espace Robert Merle, parking réservé aux bus, devant le camping de l'Estran et aux alentours).
- Article 5 :** L'association organisatrice "Cap sur la Forme" assurera la sécurité de l'épreuve en plaçant en nombre suffisant des commissaires de course.
- Article 6 :** Les commissaires de course seront autorisés à appliquer le présent arrêté.
- Article 7 :** Le présent arrêté sera adressé à :
- Monsieur le Sous-Préfet de Dunkerque,
 - Monsieur le Chef de la Gendarmerie de Ghyvelde,
 - Monsieur le Directeur de l'Hôpital Maritime Vancauwenberghe,
 - Madame Doriane SUZAN, présidente de cap sur la forme,
 - Madame Stéphanie SPRIET, gérante du Camping de l'Estran.
- Article 8 :** Certifié exécutoire après notification le 16 mars 2023.

Fait à Zuydcoote, 21 mars 2023
Pour le Maire et par délégation,
Le 1^{er} Adjoint,



Johnny DECOSTER